

Projet ascenseur gare valence ville rue Clos Gaillard



L'escalier, donnant accès au souterrain qui rejoint la gare, qui se situe à l'intersection rue Clos Gaillard et de la rue Paul Bert ne peut être franchi en fauteuil. Il est donc obligatoire pour une personne en fauteuil de remonter la rue Paul Bert et la rue Sévigné, traverser le pont et redescendre la rue Denis Papin ce qui représente un trajet de plus de 700m environ 15mn en fauteuil.

Nous allons donc effectuer ce trajet pour vérifier s'il est sécurisé



Départ de l'escalier du
souterrain Jappe Renard
rue Clos Gaillard

Les trottoirs rue Paul Bert
ne sont pas aux normes en
largeur: 90cm l'un et l'autre
105cm. L'accompagnateur
est sur la chaussée.



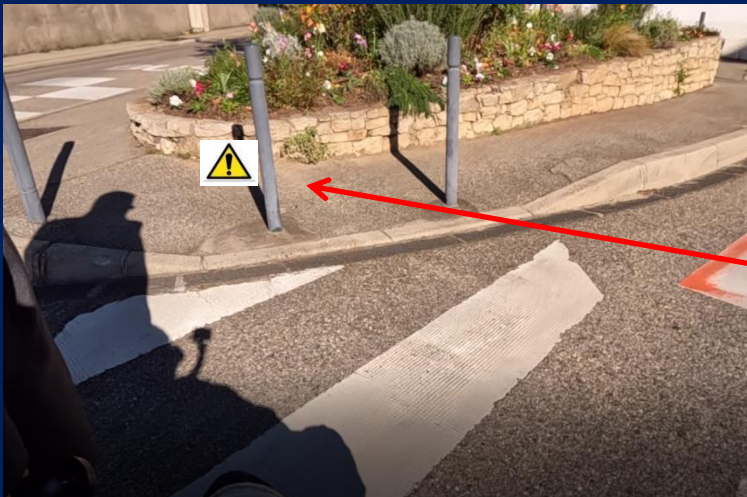


Cette partie de trottoir est à refaire , largeur actuelle 90cm au lieu des 140cm.

Embranchement rue du Refuge: pas de potelet à tête blanche, abaissement de trottoir >2cm .
Traversée piétonne à refaire entièrement.
L'arrivée sur le trottoir d'en face demande un dégagement beaucoup plus grand.



Trop peu de place pour tourner.



Le passage entre le potelet et le mur est bien trop étroit, danger! Il est périlleux de tourner en fauteuil. Potelet sans tête blanche.

Ici largeur de trottoir et revêtement correct.



Une poubelle qui pointe le bout de son couvercle...



Rue Paul Bert le long de ce parking des nez de voitures dépassent régulièrement obligeant à aller sur la chaussée pour les fauteuils.

Cette partie rue Sévigné n'est praticable que sur le trottoir Est car l'autre trottoir (Ouest) est trop étroit.



Intersection rue Sévigné / rue Pont du Gat ces 2 traversée piétonne se franchisse correctement cependant il manque sur les 2 traversées des potelets à tête blanche



Et nos amies les poubelles... Des emplacements "OM" (Cf rue de l'Isle) dessinés au sol seraient de bonne augure.

Cette partie de trottoir est parsemé de multiples détériorations qui peuvent être gênant pour les malvoyants et le confort des passagers en fauteuil.





Cette traversée est correcte hormis les bandes blanches qui demandent un rafraichissement et blanchir les têtes des potelets.

Idem ici. Blanchir les têtes des potelets.



Pas d'abaissement sur ce trottoir donc inaccessible aux fauteuil. Pourquoi?



Passage piéton très bien réalisé et ici des potelets à têtes blanches. Très bien.

A parti d'ici, rue Denis Papin, pas de difficultés majeur pour rejoindre la gare.



Traversée piétonne parfaite, tout y est!



Un panneau signale le cheminement pour PMR.

Attention à ce réverbère en arrivant sur le trottoir. Il faudrait le blanchir.



A ce passage piéton potelet sans tête blanche...



Pas de tête blanche sur ces potelets...

Conclusion:

La partie rue Paul Bert rue Sévigné comporte de nombreux passages dangereux non normalisés: des trottoirs trop étroits, la traversée piétonne rue du refuge est à refaire et le revêtement des trottoirs comporte des détériorations importantes voir dangereuses pour les malvoyants. Il faudra aussi penser à aménager le rangement des poubelles.